

Image not found or type unknown



Ma banque m'a proposé de m'endetter à 51%,

Par **nadjibg**, le **29/06/2009** à **15:31**

Bonjour,

Je me présente, j'ai 27 ans j'ai contracté 2 crédit immobilier en 2004. Avec le premier j'ai atteint 30% d'endettement et avec le second j'ai atteint +50%.

Je sais que je me suis enflammé en acceptant. Je ne peux plus payer mes crédits car ma situation familiale à changer.

Est-ce que je peux me retourner contre ma banque qui a empoché +30000€ pendant ce temps pour les intérêts (normal) et qui me laisse tomber.

Merci d'avoir lu.